



Lous Mitieys

Bulletin municipal n°77 – Juin 2022

■ *Le Mot du Maire*

Bonjour à toutes et tous, azuriennes et azuriens,

Les élections municipales m'ont conduit à porter l'écharpe de Maire. Je suis heureux de pouvoir servir ma commune et conscient des responsabilités que cela suppose.

Je ferai tout mon possible, accompagné de mon équipe municipale, afin de conserver les traditions et les valeurs de notre village tout en essayant de nous inscrire dans son embellissement et dans une évolution contrôlée.

Suite à des démissions, deux nouveaux employés ont rejoint l'effectif communal. A la médiathèque, Madame Anne

SEYCHAL a remplacé Lisa JOLIVET et vous accueille depuis le mois d'avril. Au service technique, Monsieur Adrien COUTAREL a remplacé Pascal LARBAIGT, parti vers de nouvelles aventures professionnelles. Cette jeune recrue originaire de VIEUX BOUCAU, était déjà intégrée depuis plusieurs années au sein de l'ACCA d'AZUR.

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux acteurs d'AZUR.

Enfin si l'on peut espérer que cette sacrée pandémie soit maintenant derrière nous, j'adresse mes vœux de réussite pour cet été à tous ceux qui font d'AZUR un village d'accueil et de villégiature, ainsi qu'aux associations locales qui sauront égayer nos soirées estivales.

Bonne saison et bonnes vacances à toutes et à tous.

Dominique DUHIEU

Sommaire :

Enfance et jeunesse :	page 3
Vie associative :	page 4
Vie locale :	page 9
Vie pratique :	page 13
Tourisme :	page 17
Agenda :	page 19
Informations utiles :	page 20
Etat civil :	page 23

■ *Enfance et jeunesse*



Voyage scolaire

Du 11 au 13 avril, les 3 classes de l'école d'Azur ont effectué un séjour à Arette.

Au programme : découverte de la faune et de la flore, visite du moulin et du musée d'Arette, fabrication de petits pains, travail sur le cycle de l'eau, land'art (utilisation des matériaux de la nature pour réaliser des créations artistiques).

Remise d'un album aux élèves de CP

Cette année encore, le département des Landes a reconduit le dispositif « Un livre à tout âge ». Ce dispositif s'adresse aux enfants landais à 3 périodes différentes : naissance, entrée en CP, entrée en 6^{ème}. La Médiathèque Des Landes s'appuie sur les partenaires locaux que sont les maternités, les écoles et les collèges pour remettre ces livres (bébés et élèves de CP) ou chèque lire (élèves de 6^{ème}). Grâce au partenariat noué avec l'Association *Lire sur la vague*, c'est l'album de Michel Van Zeveren « Dessine-moi un petit prince », édité à l'École des loisirs qui est offert aux enfants à l'entrée au CP. Il a été remis officiellement à chaque enfant de CP vendredi 03 juin, à l'école d'Azur, en présence de Dominique Duhieu, Maire d'Azur, Sandra

Tollis, conseillère départementale et Pascale Castagnet, présidente du S.I.V.U (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).



Nouveauté transport scolaire :

A partir de septembre 2022, MACS récupère la compétence mobilité des transports scolaires de son territoire. L'inscription de votre enfant pour l'année 2022/2023 est ouverte à partir du 15 juin et s'effectue via le site mobi-macs.org (inscription gratuite jusqu'au 15 juillet).

■ Vie associative



Archers d'Azur

Cette année 2021/2022 se poursuit par la présence nombreuse de nos archers lors des entraînements et la participation à des compétitions en salle, tir à l'arc en campagne et tir à l'arc en extérieur.

Participation à 12 compétitions en salle avec des podiums tous les week-ends.

- Pour le Championnat des Landes : 4 premières places, 5 deuxièmes places, 1 troisième place.

- Qualification pour le Championnat d'Aquitaine de Marie Zerbato 5ème, Aurélie Guedj 3ème, Baptiste Fernandes 3ème, Jean Marie Larrazet 4ème, Pierre Fernandes 12ème.

Participation à 5 compétitions de tir campagne avec des podiums aussi.

- Pour le Championnat des Landes : Marie 1ère, Aurélie 1ère, Yann Gourvenec 1er, Guillaume Daleau 1er, Baptiste 2ème.

Nous avons plusieurs objectifs cette année :

- Présenter une équipe féminine en Division Régionale Excellence. Le 1er mai, à Lescar, première compétition (Aurélie Guedj, Céline Compan, Pauline Minard, Marie Pierre Malorey). 3 équipes étaient présentes et nous avons terminé 2ème. Très bon résultat.

Le 29 mai, à Hagetmau, 2ème manche avec une 2ème place. Ces deux résultats ont permis à notre équipe féminine de se qualifier pour la finale régionale DRE de la Nouvelle-Aquitaine, qui se déroulait à Camblanes et Meynac le 26 juin.

- Maintenir notre équipe masculine en D2. 1ère manche à Auros, nous avons terminé 4ème sur 8 et la 2ème manche à Carquefou 5ème. On attend la 3ème manche à Boé

- Faire progresser les jeunes. Tous les mercredis, nos 10 jeunes s'entraînent pour passer les plumes et flèches de progression.

Le 22 mai, nous avons organisé une compétition support à la coupe Départementale sélective pour les Championnats et coupe de France à Azur sur le stade. Marie, Pauline, Marie-Pierre, Baptiste, Jean-Marie ont terminé 1^{er} - Guillaume 3^{ème} - Pierre 4^{ème} - en promotion premier concours Clémence 1ère et Didier 2ème. Bravo à tous.

Le 26 mai, nous avons invité tous nos sponsors pour les remercier, car nous avons besoin d'eux : Fourcet Frédéric (parc et jardin), BTP Azur Soustons, Magélec, AXA, Dumartherays a, Leclerc Soustons, Ostagai, Restaurant du lac, Atlantic Elagage, Camping La Paillotte, Camping Azu'rivage, Landes Azur, Camping Pesson, Un autre jardin, Edenauto Dax, SNATP.

Comme vous pouvez le voir, notre agenda est bien rempli avec beaucoup de déplacements et d'excellents résultats.

Cet été, en juillet et aout, nous recommençons l'initiation de tir à l'arc au jardin d'arc tous les mardis et jeudis de 18h à 20h. Pensez à réserver au **06 88 87 61 17**. On vous attend et c'est ouvert à tout le monde.

Nous voulons rendre un hommage à René Fort qui a été le premier Président des Archers d'Azur et qui nous a quittés.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de bonnes vacances.



Club des retraités

Le club a pu réorganiser ses animations depuis octobre 2021. Un repas a été organisé à Léon, chez Nicolas puis, en novembre au col de Gamia. En décembre un joli diner-spectacle au Cabaret de Mézos a clôturé 2021.

Pour 2022 l'Assemblée Générale s'est déroulée le 24 Mars.

D'autres évènements ont eu lieu au printemps :

Le 20 Avril, une très agréable visite à l'Abbaye de Sorde suivie d'un bon repas chez Simone et pour finir la journée, le très joli Moulin de Benesse-les-Dax (temps épouvantable mais journée riche en découvertes).

Le jeudi 19 Mai, rencontre à la salle F Mitterrand - Invitation d'une Chorale, suivi d'un Goûter offert puis une Bourriche

Mercredi 15 juin : visites et déjeuner croisière sur la Baïse

Juillet et Aout – vacances pour toutes et tous

Le planning des activités pour la fin de l'année est déjà pensé. Sorties originales en perspective !

Nos animations peuvent être lues sur :

- " Panneau Pocket " ou sur "Facebook" et sur le journal " Sud Ouest".

(Un grand Merci à M/Mme Sescousse pour les photos et les articles sur Sud Ouest)

A tous, de très bonnes vacances et au plaisir de se revoir mi septembre.

Roulons solidaires



L'association vous offre la possibilité de vous déplacer en voiture pour vos besoins personnels (courses, rendez-vous...). Contactez le **06.10.02.20.21** afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

Gym Azur est une association ayant pour objectif de promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé et de bien être pour tous les âges. Martine (professeur d'État) veille à permettre à toutes les personnes de se (re)mettre à



l'activité physique la plus adaptée à ses besoins. 35 adhérents motivés profitent actuellement des bienfaits de la gymnastique douce dans la bonne humeur. Si vous souhaitez les rejoindre, les séances se déroulent tous les lundis de 15h00 à 16h00, salle François Mitterrand. Pour tous renseignements, contactez le **06.86.10.48.59**.

Comité des fêtes

Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 29 janvier. Des membres du bureau ont cédé leur place. D'autres membres ont également fait part de leur décision d'arrêter. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement. De nouveaux arrivants sont venus renforcer l'équipe déjà en place. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous allons enfin pouvoir reprendre notre programme habituel, bien que nous ayons au final jamais fait de saison blanche. Cependant, le carnaval n'a pas pu avoir lieu. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine. Le loto du mois mars a connu un énorme succès. Nous nous excusons encore une fois de ne pas avoir pu accueillir tout le monde. Le prochain aura lieu début novembre. La date reste à confirmer. Notre sortie annuelle cohésion, se fera en Dordogne.

Vous qui êtes nouvel habitant ou non, jeune ou moins jeune, vous avez envie de vous investir dans le monde associatif et participer à la vie du village, alors c'est par ici !!! Joie, bonne humeur et partage sont quelques-unes de nos priorités. Cet investissement ne demande que quelques jours dans l'année. C'est également l'occasion de faire des rencontres et de s'intégrer au village. Si vous êtes intéressé, contactez-nous à l'adresse mail suivante :

comitedesfetesazur@gmail.com

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente saison estivale. Séverine Lousbens



Foot Azur

La saison 2021-2022 du championnat de foot loisir s'est achevée par un presque sans faute pour les 26 joueurs de l'US.AZUR puisque sur les 17 matchs disputés, ils ont enregistré 12 victoires, 4 nuls et une seule défaite.

Après avoir affronté les équipes de Castets, Hendaye, Seignosse, Association Basco-Lorraine (ABL), Aviron Bayonnais, Labenne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Martin-de-Seignanx et Tarnos en matchs aller-retour, ils ont marqué pas moins de 48 buts, soit 3 buts par match, encaissant seulement 23 buts.

Le Coach, le Président, et l'ensemble du club sont très satisfaits et fiers de ce beau parcours et espèrent que la prochaine saison, qui débutera en octobre, apportera les mêmes joies et plaisirs, même si l'on sait que nos adversaires nous attendront de pied ferme.

Les entrainements se déroulent toujours le jeudi soir à 18h30 et les matchs le dimanche matin à 10h00.

L'Assemblée Générale aura lieu le 9 juillet à la salle François Mitterrand d'Azur à 18h30.

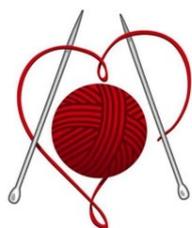
Si des personnes sont intéressées pour rejoindre notre association, en tant que joueur ou bénévole, elles seront accueillies chaleureusement.

Enfin, courant septembre/octobre, nous organiserons une réception pour célébrer les 30 ans du club.

Qi Gong

L'association « **La tortue et le phénix** » a été créée à Azur, en septembre dernier. Elle vous propose des cours hebdomadaires de Qi Gong (prononcez Tchi Kong). Le Qi Gong est une gymnastique de santé énergétique, issue de la médecine chinoise, souvent comparée au Tai Chi Chouan, dont elle est très proche. A la différence du Tai Chi Chouan qui est d'origine martiale ou du yoga, d'origine indienne (basé sur des étirements et des postures), le Qi Gong se caractérise par une pratique très douce, fait de gestes lents, harmonieux, fluides. Il se pratique debout et est composé d'une multitude de mouvements, qui ne forcent jamais sur le corps. La pratique régulière permet ainsi d'assouplir les articulations, de tonifier les muscles, en douceur sans douleur, de renforcer l'énergie en la faisant circuler correctement et d'apaiser l'esprit. On dit du Qi Gong, véritable art corporel interne, qu'il favorise l'équilibre corps-esprit.

Venez essayer et découvrir cette merveilleuse pratique (cours d'essai gratuit) !! C'est le mercredi matin de 9h30 à 10h30 salle François Mitterrand avec Sophie Prieur, professeur de Qi Gong et praticienne en médecine chinoise. Pour tout renseignement : **06.62.61.63.85**.



Tricot Peu importe votre niveau, débutant(e) ou confirmé(e), vous souhaitez partager votre savoir,

créer, progresser, développer vos talents, sortir de votre isolement ou tout simplement rencontrer d'autres tricoteuses ? Une équipe sympathique vous attend tous les lundis de 14h30 à 17h00, salle de la mairie à Azur (sans cotisation). Pour plus de renseignements, contactez Anne-Marie au **06.46.73.47.39**.

■ *Vie locale*

Azur en chiffres :

- 903 habitants au 1^{er} janvier 2022 (882 au 1^{er} janvier 2021)
- 1694 hectares

Artistes

2 artistes azuriens exposent actuellement leurs œuvres à la médiathèque d'Azur. Marie-France Daniel Benquet propose ses peintures. Vous pourrez également admirer le travail de la photographe Aline Sprauel.

Fête des mères

Jeudi 26 mai, toutes les mamans étaient cordialement invitées à la réception de la fête des mères à la Salle François Mitterrand. A cette occasion, 13 bouquets ont été offerts aux jeunes mamans et 80 roses ont été distribuées aux mamans présentes.



Personnes vulnérables

Les personnes âgées et / ou handicapées isolées peuvent se faire connaître auprès de la médiathèque d'Azur afin d'être contactées lors des alertes, confinements etc.

Se renseigner au 05.58.73.71.25

Accès lac et ponton

L'accès au ponton est désormais possible car il a été réparé. Si les activités nautiques sont autorisées, la baignade est cependant interdite au lac d'Azur.

PanneauPocket

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux mairies et aux Intercommunalités d'informer et d'alerter leurs citoyens en temps réel sur leurs smartphones (un panneau d'information dans sa poche).

Chaque nouvelle publication est notifiée sur le téléphone pour prévenir les habitants. Ils consultent alors deux types de communication disponibles sous forme de panneau : les messages ou les alertes. Les messages relaient les informations du quotidien : vie associative, évènements... Les alertes concernent des événements exceptionnels, avec un caractère d'urgence et/ou de risques, tels que les alertes météo des préfectures, les accidents, les coupures EDF, etc. ...

Pour installer PanneauPocket :

Si votre appareil est un Apple (iPhone, Ipad...), allez dans l'application App Store. Sinon, si votre appareil fonctionne sous Android, allez dans l'application Play Store. Allez dans la barre de recherche afin de trouver l'application PanneauPocket. Commencez à

saisir "panneaupocket" et sélectionnez l'application avec le logo du P



surfond bleu et vert. Cliquer sur « Installer ». Attendre le temps de téléchargement jusqu'à l'apparition du bouton " Ouvrir" sur lequel vous cliquez.

Recherchez votre commune en tapant son nom ou code postal. Cliquer sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

L'installation est terminée ! Désormais, dès qu'une actualité est publiée pour une des collectivités que vous avez mise en favoris, vous serez immédiatement informé(e) par une notification.

Vous aurez noté qu'il n'y a pas de publicité. C'est gratuit pour vous et vous n'avez pas besoin de créer un compte ou de vous identifier. Vous naviguez sur PanneauPocket de façon anonyme.

Les nouveaux azuriens doivent venir en mairie afin d'effectuer les démarches nécessaires pour se faire recenser

Piscine

Comme chaque année, la piscine au camping Azu'rivage est accessible aux habitants d'Azur (en résidence principale) :

- Du 15 juin au 30 juin et du 1^{er} septembre au 22 septembre 2022 :
Le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00
- Du 1^{er} juillet au 14 juillet 2022 et du 16 août au 31 août 2022 :
Tous les jours de 10h00 à 19h00.

Un justificatif de domicile et une caution devront être fournis à l'accueil lors de la première présentation. Le règlement intérieur devra être respecté sous peine d'exclusion.

A chaque entrée : se présenter à la réception. Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un des deux parents ou représentant légal de l'enfant.

Médiathèque

La Mairie d'Azur tient tout particulièrement à remercier Maylis Le Gendre et Mieke TremonNaber pour leur aide à la médiathèque. Pendant plusieurs mois, elles ont permis l'ouverture de celle-ci, en l'absence de personnel. Comme elles, d'autres bénévoles ont favorisé l'accès à la lecture. Si vous souhaitez vous aussi partager votre goût pour la lecture, rejoignez l'équipe de bénévoles (Rens. au 05.58.73.71.25).



La médiathèque est dorénavant ouverte du mardi au samedi. L'accès est libre et gratuit. L'adhésion permet l'emprunt de livres, bandes dessinées, CD, DVD, livres audio enfants et adultes. Des postes informatiques sont également à votre disposition. Dès septembre, la lecture du journal Sud Ouest sera possible. Le club lecture reprendra ses activités à la rentrée. Ouvert à tous, il permet d'échanger et de partager nos coups de cœur.

Fleurs :

Le fleurissement, les aménagements et les décorations florales de nos maisons participent à l'embellissement de notre commune. C'est pourquoi un jury examine toutes les maisons fleuries (depuis la voie publique uniquement) fin juin, début juillet. Ce concours est donc ouvert à toute personne dont le jardin ou les réalisations florales sont visibles d'une rue ou d'une voie passante. Le jury dispose d'une grille évaluant 3 critères : la vue d'ensemble, les fleurs et végétaux choisis et leur aménagement. Le jury prendra des photos afin d'accorder les notes selon l'harmonie, l'entretien et la qualité du résultat. Une remise des prix aura lieu samedi 15 octobre 2022. Elle a pour objectif de valoriser les investissements menés. Des bons d'achat récompenseront les lauréats.



NEOEN :



Centrale solaire d'Azur

Inaugurée en février 2019, la centrale d'Azur a produit 17 803 MWh d'électricité d'origine renouvelable en 2021 (pour 7 hectares de panneaux environ).

Cela correspond à

- la consommation électrique de 7000 habitants, chauffage inclus
- l'évitement de 4700 tonnes équivalent carbone, soit les émissions de 3100 voitures dans le parc automobile français.

■ *Vie pratique*

Se faciliter la vie – Autorisation d’urbanisme – Dématérialisation du permis de construire

Depuis janvier 2022, les demandes d’urbanisme peuvent se faire par voie dématérialisée. Il suffit de vous connecter à la plateforme e-permis pour les particuliers :

<https://www.e-permis.fr/register.php>

Cet outil concerne les permis de construire, de démolir, d’aménager, les déclarations de travaux... Après avoir déposé votre dossier, vous pourrez suivre son état d’avancement, répondre à des demandes d’information ou envoyer des pièces complémentaires, ce qui permettra de fluidifier les échanges entre les différents services intervenant sur l’instruction du dossier.

Néanmoins, le dépôt sous forme papier reste toujours possible en mairie (en 5 exemplaires).

D’autre part, si vous souhaitez connaître le zonage et le règlement d’urbanisme concernant votre propriété, connectez-vous au site internet « PLUi de MACS », puis cliquez sur « Accédez à la carte ». Ensuite, il vous suffit de sélectionner AZUR (dans le bandeau situé à gauche) et d’ajouter votre adresse précise (avec le numéro de rue). Terminer en cliquant sur « Appliquer ».



Urbanisme :

Dans le cadre de la réhabilitation du centre bourg d’Azur, l’aménagement de la rue du stade est programmé pour le deuxième semestre, voire début de l’année 2023. A cet effet, les services de la MACS (qui ont compétence en matière de voirie) sont en train d’élaborer plusieurs schémas. Une réunion de concertation a eu lieu avec tous les riverains concernés. Nous espérons que cette rencontre sera constructive et n’amènera que bien-être à nos concitoyens.

Il sera proposé également un temps de concertation pour l’aménagement de la zone située entre l’école et le presbytère. (Arrêt de bus scolaire, voie douce ...)



Bruit :

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité des voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter les conflits de voisinage inutiles.

Voici les **règles pratiques pour éviter de créer des nuisances** :

- Vérifiez que vos installations électriques ne gênent pas les voisins
- Ne laissez pas marcher vos appareils sonores et audiovisuels à grande intensité toute la journée
- Les instruments de musique sont à utiliser raisonnablement. Mettez-vous à la place de votre voisin qui vous entend faire vos gammes toute la journée.
- Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitent des appareils à moteur qui ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
 - Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
 - Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
 - Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00
- Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage et ce de jour comme de nuit.
- Veillez à ne pas être l'auteur ou le complice de bruits, tapage ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la tranquillité des habitants
- Gérer les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :
 - Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos (le soir)
 - Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

Entretien de la forêt :

Une **forêt communale** est un élément du patrimoine privé de la commune et aussi une composante du patrimoine forestier national, répondant à des enjeux d'intérêt général. La forêt communale d'Azur est soumise au régime forestier. Un technicien de l'office national des forêts suit un plan de gestion, martèle et vend les coupes. L'entretien et le débroussaillage des parcelles est à la charge de la commune.

Chablis : fin juin / début juillet 2021, nous avons vendu les chablis, qui sont des pins déracinés, fragilisés par le sol gorgé d'eau et le vent violent ou tempête.

Curage des fossés : nous avons commencé par faire couper les pins poussés dans les fossés, puis nous avons fait entretenir 3735 mètres de fossés en janvier 2022. Le nettoyage des rives a été fait avec une épareuse forestière et le lit avec une pelle mécanique.

Coupes 2021 : 2^{ème} éclaircie de 13ha au bord de la route de Magescq, au nord, jusqu'au champ photovoltaïque.

Prévisions 2022 : nous avons fait nettoyer les parcelles situées aux abords de la piste cyclable du Camping Azu'Rivage jusqu'à Malakoff ainsi qu'une parcelle de chênes route des campings après le dépôt de bois. Une plantation de 10 hectares environ est prévue au bord de la ligne électrique, après le champ photovoltaïque. Une 2^{ème} éclaircie est prévue pour une parcelle de 15 hectares en limite de Soustons et une dernière éclaircie pour 1.2 hectares.

Rappel : seuls les propriétaires et ayants droit sont autorisés à circuler sur les pistes forestières.

SYDEC

Ce printemps, notre commune a été la cible de personnes malintentionnées qui ont volé des câbles en cuivre sur la route des campings (16 candélabres) et sur la route du lac (4 candélabres).

Les travaux de réfection sont prévus prochainement et entraîneront un coût pour notre commune de 10.100 euros.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement sont prévus sur plusieurs endroits de la commune :

- Stade de foot (2 pylônes d'éclairage)
- Route du Pesquité
- Route du pont du Miey (éclairage des zones habitées)

Bien sûr dans le cadre de la rénovation énergétique, nous essayerons d'optimiser au maximum l'utilisation de ces ressources dans le bien de tous.

LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS S'EST SIMPLIFIÉ !

Le début de l'année 2022 a été marqué par une vraie révolution du geste de tri pour les habitants du Sitcom Côte Sud des Landes. En effet, depuis le 1er février, les règles du tri ont évolué : plus simples, plus pratiques, plus lisibles et plus harmonisées pour faire progresser les performances de tri des emballages et papiers. Ainsi, les points tri accueillent désormais trois flux au lieu de cinq, et, de nombreux emballages, jusqu'alors non triables, peuvent être enfin triés.

■ Le plus : Le tri est simplifié !

Le geste de tri s'est simplifié et, depuis le 1er février dernier, trois conteneurs différents sont à votre disposition sur les points tri :

- un conteneur « vert » pour les emballages en verre,
- un conteneur « bleu » pour les papiers et les cartonnettes
- un conteneur « jaune » pour tous les emballages en plastique et en métal ainsi que les briques alimentaires.

Les déchets collectés dans les conteneurs jaunes et bleus seront triés dans des centres de tri mécanisés afin de séparer les types de matériaux : le métal des différents plastiques et briques alimentaires, les papiers des cartonnettes. Ces emballages et papiers rejoindront ensuite une filière de recyclage.

■ Désormais plus de doute, tous les emballages se trient !

Ainsi, dorénavant tous les emballages se trient sans exception : pour les emballages en plastique, en plus des bouteilles et flaconnages, vous pouvez trier tous les films, les pots, les barquettes, les sachets ... et pour le métal, le tri s'étend à tous les petits emballages métalliques comme les capsules de café, les tubes de crèmes, les plaquettes de médicaments, les opercules ...



■ **Tourisme**

Yego navettes plages

Du 07 juillet au 29 août, des navettes Yego permettent de relier Azur à la plage de Messanges avec 4 allers-retours par après-midi. Ces navettes sont gratuites. Les arrêts se trouvent au niveau des campings et du centre bourg d'Azur.

Azur > Messanges (horaires donnés à titre indicatif)

<i>Azur Les Cigales</i>	<i>13h33</i>	<i>13h53</i>		
<i>Azur Camping Landes Azur</i>	<i>13h40</i>	<i>14h00</i>	<i>14h30</i>	<i>15h15</i>
<i>Azur Camping La Paillotte</i>	<i>13h44</i>	<i>14h04</i>	<i>14h34</i>	<i>15h19</i>
<i>Azur Camping Azu'Rivage</i>	<i>13h45</i>	<i>14h05</i>	<i>14h35</i>	<i>15h20</i>
<i>Azur mairie</i>	<i>13h49</i>	<i>14h09</i>	<i>14h39</i>	<i>15h24</i>
<i>Messanges bourg</i>	<i>14h01</i>	<i>14h21</i>	<i>14h51</i>	<i>15h36</i>
<i>Messanges Moïsan</i>	<i>14h02</i>	<i>14h22</i>	<i>14h52</i>	<i>15h37</i>
<i>Messanges plage</i>	<i>14h05</i>	<i>14h25</i>	<i>14h55</i>	<i>15h40</i>

Messanges > Azur (horaires donnés à titre indicatif)

<i>Messanges plage</i>	<i>17h30</i>	<i>18h00</i>	<i>18h30</i>	<i>19h40</i>
<i>Messanges Moïsan</i>	<i>17h32</i>	<i>18h02</i>	<i>18h32</i>	<i>19h42</i>
<i>Messanges bourg</i>	<i>17h33</i>	<i>18h03</i>	<i>18h33</i>	<i>19h43</i>
<i>Azur mairie</i>	<i>17h45</i>	<i>18h15</i>	<i>18h45</i>	<i>19h55</i>
<i>Azur Camping La Paillotte</i>	<i>17h48</i>	<i>18h18</i>	<i>18h48</i>	<i>19h58</i>
<i>Azur Camping Azu'Rivage</i>	<i>17h49</i>	<i>18h19</i>	<i>18h49</i>	<i>19h59</i>
<i>Azur Camping Landes Azur</i>	<i>17h55</i>	<i>18h25</i>	<i>18h55</i>	<i>20h05</i>
<i>Azur Les Cigales</i>			<i>19h02</i>	<i>20h12</i>

Marché du dimanche

A partir du 03 juillet et jusqu'au 28 août, au bord du lac, un marché s'installera les dimanches matins de 8h à 13h. Vous y retrouverez les commerçants présents le mardi matin place Aristide Briand et bien plus encore.



Hébergements :

A Azur, cinq campings accueillent des vacanciers : La Pailotte, Azu'Rivage, Le Martin Pêcheur, Landes Azur et l'aire naturelle de Pesson. Ils permettent d'accueillir en moyenne 3600 personnes chaque année. Six chambres d'hôtes pouvant loger entre six et dix personnes font également partie du parc hôtelier d'Azur. Il existe également une quarantaine de gîtes et meublés de tourisme aux capacités d'accueil allant de 2 à 24 personnes.

Taxe de séjour :

La déclaration d'un hébergement de tourisme est une obligation légale. A Azur, cette démarche se fait à la médiathèque. La commune demande aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour. Le montant de la taxe doit être affiché chez le logeur, l'hôtelier ou le propriétaire du logement et figurer sur la facture remise au vacancier. La taxe de séjour est réglée par le vacancier en plus du prix de l'hébergement au logeur, à l'hôtelier ou propriétaire qui la reverse ensuite à la commune. Se renseigner auprès de la médiathèque au 05.58.73.71.25 ou par mail : mediathequeazur@hotmail.com

■ AGENDA

Pain et fromage :

**Jeudi 14 juillet, salle François Mitterrand.
Ouvert à tous, dès 17h00**

Sardinades :

**Samedi 16 Juillet à partir de 19h au lac,
avec un groupe folklorique ou bandas
ainsi que le bal à thème et ses cadeaux,
Animé par le podium boum light animation.**

Marché des producteurs:

**Mardi 02 Août à partir de 19h au bord du lac
En partenariat avec la mairie et le Comité des Fêtes**

Fêtes locales :

Elles se dérouleront du 19 au 21 Août.

Le podium boum light animera les soirées.

**Comme à son habitude, la banda « Lous Tiarrots »
sera parmi nous le samedi soir pour animer le repas champêtre.**

**Vous trouverez le programme dans vos boîtes aux lettres
une dizaine de jours avant.**

Forum des associations :

Samedi 27 août.

Promenade gourmande

**Événement organisé le dimanche 25 septembre par
l'association CULTUR'AZUR .**

**Inscription par mail (culturazur40@gmail.com) ou lors
du forum des associations**

Activités Touristiques à Azur



Azur nautique voile

Route des campings
06.78.16.86.79

Balade en calèche

Route du lac
06.61.40.95.13

Dinosaures Parc

Route du Pesquité
06.59.56.65.20

NAECO PIROGUE : pirogue hawaïenne

Route du Pesquité
06.71.51.12.50

SUPLAND : initiation et location de paddle

Route du Pesquité
06.73.51.26.49

YOGA

Contacteur Perrine au
07.51.10.21.15

Trottinettes aquatiques

Route du Pesquité
06.64.90.44.33

VELOC : location de vélos, mini-golf et tennis

Route des campings
06.08.34.55.30

Restaurants saisonniers

Le beau rivage

Camping Azu' Rivage
06.77.15.47.87

La Kabane40

Camping Landes Azur
07.82.74.47.88

Le paréo

Camping La Paillotte
05.58.70.51.54

■ Informations utiles

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h30 – 17h00

Fermée les mardis et jeudis après-midis

05.58.48.13.06

contact@mairie.azur.fr

La Poste

Ouverture du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h30 – 15h30

Fermée le mardi et jeudi après-midi

La levée du courrier a lieu à 14h30.

Médiathèque d'Azur

Mardi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 18h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Mercredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Jeudi : 10h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 16h00 – 17h00

(Accueil des scolaires de 14h00 à 16h00)

Samedi : 10h00 - 12h00

05.58.73.71.25

mediathequeazur@hotmail.com

Salon de coiffure

- 06.75.44.32.44

Sandrafabien.lanave@yahoo.fr

Coiffure à domicile

- Martine coiffure

martinemalassagne@1964@gmail.com

- Bultez Ludivine 06.09.30.17.14

Ludivine.bultez@orange.fr

- Les ciseaux de Laura

lauradumora@gmail.com

Boulangerie

- Boulangerie Amestoy 05.58.48.03.18

Restaurants

- Auberge du soleil 05.58.77.45.39

contact@aubergedusoleil@gmail.com

- L'Ostagai 05.58.72.61.20

restaurantostagai@gmail.com

A emporter

Les mardis soirs sur la place de l'Eglise

- Papa Pizza 06.08.93.26.55

Le marché du mardi matin

- **Maraicher** : Florence Antoine
- **Fromager** : Eddy Râteau
- **Vins et bières** : David Caqueret
- **Artisan affûteur** : Julien Delamotte
- **Olives et fruits secs** : Patricia Fantoni
(1 fois par mois)

Les associations

- ACCA : 06.85.28.32.04

Association Communale de Chasse d'Azur

- Les Amis d'Azur

Thomas Gracianette : 06.40.51.64.01

Gracian.tom@outlook.fr

Baptiste Fernandez : 06.79.71.36.81

Baptiste.fernandes40@gmail.com

- Les Archers d'Azur

Cathy Daleau : 06.86.08.26.97

micat.daleau@free.fr

- Club des retraités : 06.37.02.69.27

tempslibre@orange.fr

- Comité des fêtes

comitedesfetesazur@gmail.com

- Coop'az

épicerie participative : 06.72.83.33.32

epiceriecoopaz@gmail.com

- Cultur'Azur

06.88.96.01.78 / 06.61.58.30.28

culturazur40@gmail.com

- Foot Loisirs 05.58.48.25.80

- Gym Azur 06.86.10.48.59

America.quelen@gmail.com

- Little Azur

Ateliers pour les 0-3 ans

- Roulons solidaires : 06.10.02.20.21

- La Tortue et le Phénix (Qi Gong)

Sophie Prieur : sophieprieur68@gmail.com

Pôle Santé

Orthophoniste

- Claire Chanut : 07.54.35.63.84

Masseur kinésithérapeute

- Gabriel Gonzalez : 05.58.48.21.09

Infirmier

- Charles-Henri Groud : 06.50.11.92.81

Hypnothérapeute

- Mélanie Lemaire : 06.20.96.38.46

Sophrologue / Energitiennne

- Marlène Loutellier: 07.83.29.68.71

ML Reikilibre

Maître Reiki Usui, coupeuse de feu,
sonothérapie par les diapasons, conseillère en
rééquilibrage alimentaire et naturopathie

Masseur-kinésithérapeute / ostéopathe / posturologue

- Jérôme Mauri : 05.58.48.21.09

Naturopathe / Thérapeute / Formatrice

- Rosanne Sorayah Jude : 07.69.41.40.42

■ **Etat** **civil**

Naissances

Jade Destivelle,
née le 29 mai 2021

Noélie Liaunet,
née le 1^{er} juin 2021

Victoire Muller,
né le 10 juin 2021

Romy Job,
né le 2 août 2021

Martin Dallongeville Thébault,
né le 22 septembre 2021

Lili Hauré,
née le 7 novembre 2021

Léo Pérez,
né le 31 décembre 2021

Louise Menesguen,
née le 08 juin 2022

Marceau Rossi,
né le 11 juin 2022

Tous nos vœux de bonheur

Mariages

Morgane Ersfeld et Fabien
Fridmann, le 06 juillet 2021

Sylvie Da Silva et Samuel
Ruiz, le 24 juillet 2021

Maïder Constantin et Joris
Darrieumerlou, le 18
septembre 2021

Stéphanie Maillard et Jean-
Pierre Doux, le 25
septembre 2021

Emilie Sièze et John-Erik
Kralicek, le 27 novembre
2021

Dorothee Mériaud et Luc
Tillie, le 26 février 2022

Valérie Inguenault et Cédric
Nazabal, le 12 mars 2022

Danièle Paris et Pascal
Landry, le 11 juin 2022

Toutes nos félicitations

Décès

Christian Cuyaubé,
décédé le 9 juin 2021

Jean Ferrou,
décédé le 16 juin 2021

Jean François Seychal,
décédé le 16 juillet 2021

Fay Seymour,
décédée le 17 août 2021

Renée Jeanne Brutails,
décédée le 19 octobre 2021

Gérard Capdepuy,
décédé le 18 décembre 2021

Béatrice Laudouar,
décédée le 6 janvier 2022

Pierre Alfano,
décédé le 17 mai 2022

René Fort,
décédé le 24 mai 2022

*Toutes nos condoléances aux
familles éprouvées*

